

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 128 (2002)  
**Heft:** 09

## **Sonstiges**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Quel futur pour la **formation** des ingénieurs?

PETIT CROQUIS DÉPLACÉ



Lors d'un récent déplacement en Grèce, il m'a été donné de voir l'une des plus importantes réalisations humaines en matière de voies de communication: le canal de Corinthe. Quelques semaines plus tard, je parcourais la campagne hollandaise colorée par ses champs de tulipes et un regard plus technique sur ce deuxième pays suscita un nouvel émerveillement pour les travaux humains de grande ampleur: la création des digues permettant de gagner un terrain considérable sur la mer du Nord.

Si l'envergure des deux réalisations fascine par la nature titanique des travaux consentis - compte tenu notamment des moyens mécaniques disponibles à l'époque -, le plus

impressionnant est peut-être encore le merveilleux esprit d'entreprise qui anima les auteurs et les réalisateurs de ces projets. Ceux-ci rappellent en outre l'influence considérable que les ingénieurs ont eue sur le développement des sociétés modernes.

La Suisse a aussi relevé son lot de défis - pensons au tunnel ferroviaire du Gotthard, aux barrages ou, à une échelle plus réduite, aux nombreux ponts - qui témoignent de son esprit d'initiative et de l'application d'une connaissance scientifique de haut niveau, résultat d'une formation de qualité. Des réalisations qui ont par ailleurs permis à nos ingénieurs de se forger une excellente réputation sur le plan international dans le domaine du génie civil.

Or les années 90 ont vu une nette baisse de l'intérêt pour cette discipline, avec une diminution du nombre des étudiants en génie civil dans les deux écoles polytechniques. Si le phénomène trouve une part d'explication dans la crise qui a frappé la construction, il est évident que le développement des nouvelles technologies a également joué un rôle crucial dans la réorientation des intérêts des jeunes vers des activités de plus en plus «virtuelles».

La tendance est maintenant en passe de se matérialiser au niveau de la formation prodiguée par l'Ecole polytechnique de Lausanne, où les sciences qui ont fondé son essor (génie civil, électricité et mécanique) sont appelées à laisser une place croissante aux nouvelles technologies. Si l'on ne peut que saluer la volonté de développer de nouvelles disciplines au plus haut niveau, il est nécessaire de s'interroger sur l'impact que cela aura sur les domaines plus traditionnels, surtout lorsqu'on songe à la difficulté qu'ont nos élus à accorder des moyens suffisants à la recherche<sup>1</sup>. Les signes avant-coureurs d'une exclusion progressive des branches traditionnelles de la formation universitaire sont de plus en plus visibles, et il est grand temps que les ingénieurs concernés se mobilisent pour défendre l'important savoir-faire acquis par le passé. Car il est aussi indispensable à la réalisation de constructions dignes de nos prédécesseurs qu'à un entretien approprié des ouvrages qu'ils nous ont légués.

<sup>1</sup> Voir à ce propos l'éditorial de notre numéro 7 «Y a-t-il encore un pilote dans l'avion fédéral?»

ÉDITORIAL